

Compte rendu de la réunion du 30 avril 2015 avec la vice-rectrice.

La vice-rectrice a reçu le SNES ainsi que d'autres syndicats, ce jour afin de rendre compte de sa réunion du 10 avril au MEN.

La vice-rectrice nous a expliqué qu'elle avait présenté à la DEGESCO un panorama du fonctionnement scolaire à Wallis et Futuna sous la forme d'un dossier de synthèse qui s'inscrivait dans ce qu'elle nomme un « dialogue stratégique »

Elle a tenu à préciser que dans ce dialogue avec le ministère « la stratégie de gestion était au service de la stratégie pédagogique »

Le point de départ de ce panorama est un constat : les effectifs d'élèves ont baissé d'un tiers depuis 2003.

Le ministère a donc fait remarquer qu'il n'y aurait pas de moyens supplémentaires :

- dans le premier degré la subvention de l'année dernière (sans la rallonge qui avait été octroyée pour combler le déficit) sera maintenue.

- dans le second degré il y aura une baisse de 8 % des moyens.

La vice-rectrice a ensuite fait état des priorités éducatives à Wallis et Futuna :

1) l'enseignement adapté et la problématique du décrochage scolaire.

2) l'enseignement des langues vernaculaires. A cette occasion elle nous a dit qu'elle souhaitait que les élèves ayant suivi l'option aient une reconnaissance sous la forme d'une certification dès 2015. L'option sera présente au baccalauréat en 2016 !

3) la carte des formations des personnels.

Toujours selon la vice-rectrice, ces priorités impliquent, une évolution des structures, une évolution (qui ne sera pas une augmentation nous l'aurons compris) des moyens humains, et un développement du numérique. Nous reviendrons sur ce dernier point mais nous pouvons dès lors dire qu'apparemment cela se fera sans le câble !

Ensuite la vice-rectrice a abordé le point du financement des travaux.

A ce sujet elle nous a dit avoir rencontré des membres du Ministère de l'Outre-Mer et leur avoir expliqué que les besoins dépassaient nettement l'enveloppe allouée. Par exemple la remise aux normes du lycée ou bien la gestion des imprévus comme les conséquences du cyclone Evan sont imputés sur ce budget.

Pour comprendre les données du problème il faut savoir que dans le contrat de développement, durant la période 2015/2016, 3,75 millions d'euros sont destinés à l'immobilier.

C'est l'administration supérieure qui répartit les moyens entre les différents ministères. Or ce qui revient à l'éducation ne représente que 7% de l'enveloppe totale.

Mais lorsqu'on sait qu'une très importante partie de ces 3,75 millions d'euros n'est pas utilisée et retournée la vice-rectrice exprime le souhait que ces moyens inutilisés soient donnés à l'éducation nationale.

Dans l'état des choses, les priorités seront :

- la restauration du lycée
- l'internat du lycée
- les ateliers du lycée.

Le cout de ces travaux n'est chiffré que depuis septembre 2014.

Tous les autres travaux sont repoussés.

La vice- rectrice a ensuite abordé la question importante de la santé des agents à Wallis et Futuna. Les problèmes médicaux liés au vieillissement des personnels ne sont pas pris en compte au niveau de la prise en charge des moyens puisqu'il n'existe toujours pas de médecine du travail à Wallis.

La vice-rectrice a posé la question de savoir comment ce problème était traité dans les autres administrations. Ce point sera traité en CHSCT.

La vice-rectrice a ensuite parlé de l'actualité prochaine : les élections professionnelles du 12 mai.

Le 13 mai les résultats seront proclamés, il y a ensuite 15 jours liés à une éventuelle réclamation, à l'issue de cette période, soit début juin, se tiendra le premier CTS.

Le point suivant concernait la question des primes et indemnités des surveillants généraux, des adjoints d'éducatifs et des gestionnaires.

Un groupe de travail se tiendra le 28 mai, à 15 H pour les surveillants et à 16 H pour les gestionnaires.

Les décisions seront validées lors du premier CTS de juin.

La vice-rectrice a ensuite répondu à une question posée par le SNES au sujet du paiement particulièrement tardif (fin avril) cette année, des indemnités d'éloignement des collègues nouvellement arrivés.

Le responsable du service paye a tenté d'expliquer ces retards qui ont pu jeter dans l'embarras certains collègues, par une réorganisation des services. Il a dit que cela ne devrait plus se reproduire.

Le Secrétaire Général a tenu à rajouter sur ce point que la Part de l'IE dans l'enveloppe budgétaire du vice rectorat était considérable.

La question suivante concernait le congé administratif. D'après le responsable du service paye qui s'appuie sur un jugement du conseil d'Etat de 2002, dans un couple de fonctionnaires l'ayant droit (celui qui accompagne le fonctionnaire qui bénéficie du congé) sera aussi désindexé.

A ensuite été traitée la question du protocole relatif à la titularisation des contractuels à Wallis. Le document de travail corrigé par l'administration supérieure et par la DGRH accompagne ce compte rendu. On remarque que l'article 7 qui proposait une intégration des contractuels ayant échoué au concours a été entièrement rayé.

Le point suivant concernait la question des « EVASAN »

Le vice rectorat ne prend en charge que la personne concernée. Apparemment l'agence de santé refuse de plus en plus de prendre en charge le conjoint.

La VR explique qu'une réunion de travail s'est tenue à l'agence de santé. Durant cette réunion l'agence a demandé au vice-rectorat un listing des fonctionnaires d'Etat et de leurs ayants droits pour savoir s'ils avaient une mutuelle.

Dans un premier temps l'hôpital, qui ne bénéficiera en 2015, selon la vice-rectrice, d'aucun effacement de dette, voudrait faire payer les mutuelles des ayants droits. Le vice rectorat a refusé de communiquer cette liste.

Les négociations entre le vice rectorat et l'agence de santé continuent sur ce sujet.

Suite à une question concernant la mise en place du câble sous- marin l'intervention suivante développait un point qui avait été évoqué dans la présentation générale : le développement du numérique.

Le SG explique qu'on peut constater l'absence de réponse des ministères concerné (EN, OM ...) au sujet de la pose d'un câble qui permettrait l'accès à l'ADSL.

Toujours selon le SG, on déplore cette situation, mais on fera un plan triennal de développement avec les moyens actuels c'est-à-dire sans le câble.

La réunion s'est achevée à 17 h. Le représentant du Snes(FSU) a ensuite été reçu en rendez-vous par la vice-rectrice pour trouver des solutions à des difficultés individuelles rencontrées par des collègues.